COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 17 octobre 2023

LES ARTISANS RÉCOMPENSÉS POUR LEURS EFFORTS DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

La réduction des déchets est une priorité pour Orléans Métropole. Orléans Métropole réaffirme son ambition en terme de réduction des déchets avec la mise en place d'un plan d'actions (PLDPMA) visant à réduire les déchets ménagers et assimilés de -20% d'ici 2027. Afin de toucher l'ensemble des publics et notamment les professionnels, Orléans Métropole et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire se sont associées et ont proposés aux commerçants et artisans spécialisés dans les métiers de bouche et les coiffeurs : l'opération "Éco-défis". 33 seront donc labéllisées ce mardi 17 octobre.

Au total, ce sont pas moins de 735 professionnels des métiers de bouche et coiffeurs qui ont été touchés par cette opération initiée par Orléans Métropole et la CMA Centre-Val de Loire (Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire). Cette opération, gratuite, leur a permis de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et de conseils pour réduire la quantité de déchets produits, dans le cadre de leurs activités. Des courrier ont été envoyés aux entreprises ciblés. Le défi qui leur était lancé était le suivant : mettre en place au moins 3 actions nouvelles en faveur de la réduction des déchets et de l'économie circulaire.

34 entreprises ont pu bénéficier d'un diagnostic de leurs pratiques, de conseils personnalisés, d'un rendez-vous de bilan en fin d'opération afin de récompenser la mise en place de bonne pratiques : recours au compostage pour la gestion des biodéchets, mise en place de contenants réutilisables, communication éco-responsable … Au total, 33 entreprises (27 dans le secteurs des métiers de bouche et 6 dans le secteur de la coiffure) ont reçu ou confirmé la labellisation "Éco-défis". Une nouvelle édition sera lancée en 2024 avec pour ambition de rassembler toujours plus de professionnels du secteur.

LES ENTREPRISES/ARTISANS RÉCOMPENSÉES

- L'APARTHÉ à Orléans
- LOCAL & BOCAL à Orléans
- L'AUDACE DU GOÛT à Saint-Jean de Braye
- LE PETIT GÔNE à Orléans
- B.N.D.C. à Chécy
- L'ATELIER PAPILLES SAS LUNANHS à Saint-Jean de Braye
- LES DEUX BOULANGERS à Saint-Jean de Braye
- BOULANGERIE DE L'EGLISE à Olivet
- PETITE SAISON à Orléans
- MA BOUCHERIE D'À CÔTÉ à Saint-Jean -de-la-Ruelle
- LES TABLIERS ENCHANTÉS à Saint-Denis-en-Val
- CHOCOLATERIE PAPION à Chécy
- MARYLIS CUISINE POUR VOUS à Loury
- MIX CUISINE & PARTAGE à Orléans
- LES CAFÉS D'ÉRIC à Orléans
- G & JE à Orléans
- MAKAN MAKAN à Orléans
- LES GOURMANDISES D'AXEL à Orléans
- EUGÈNE à Orléans
- CAT'S EYES à Orléans
- LE LYS D'OR à Orléans
- LE P'TIT GAVROCHE à Orléans
- LA RIFF à Saint-Pryvé-Saint-Mesmin
- LA TAQUINERIE à Saint-Cyr-en-Val
- L'ÉPICURIEN à Orléans
- L'HIBISCUS à Orléans
- LES METS D'ÉRIC à Orléans
- LE PEIGNE VERT à Orléans
- LE COIFFEUR VÉGÉTAL à Orléans
- IMAGINA'TIF à Saint-Jean de Braye
- COIFFURE CONCEPT à Orléans
- LES COULEURS D'EMMA à Orléans
- CÔTÉ SUD à Orléans

Germain FOURNIER, attaché de presse
Orléans Métropole

02 38 79 29 98 / 06 77 27 93 38
germain.fournier@orleans-metropole.fr

@RPOrleansMetro
www.orleans-metropole.fr/espace-presse